



ETUDE NOTARIALE DE MAITRE KOFFI YAO JULES

01 BP 235 ABIDJAN 01

Tel Portable: + 225 0667 6400/ Tel: + 225 2200 8499

Email: cabinet.koffi@mail.com



ACTE DE DONATION

Je soussigné Monsieur **RAYMOND LEVANT**, né le 18 janvier 1946 à Val d'Oise France demeurant au lot 245 Rue Paul Langevin Zone 4c à Abidjan Côte d'Ivoire, déclare avoir donnée définitivement sans aucune condition préalable les fonds d'une valeur de 3 millions d'Euros qui se trouvent au sein d'une banque à **Madame CLEMENT NATHALIE**.

La bénéficiaire devient ainsi propriétaire desdits fonds dont elle peut disposer à sa convenance. Ni mes postérités n'auront aucun droit sur ces fonds, de même ils n'auront aucune réclamation contre la nommée **Madame CLEMENT NATHALIE**.

La donatrice se dépouille définitivement du bien et ne peut par sa seule volonté, reprendre ce qu'elle a donné. La donatrice n'a pas d'enfant, ce qui signifie qu'on ne peut les déshériter au profit d'un tiers. À la différence du testament qui peut être révoqué à tout moment, une donation est irrévocable.

J'ai dit et déclare à : **Madame CLEMENT NATHALIE** Née le 23 janvier 1976 à Paris FRANCE, que par les présentes, mon requérant leur signifie, conformément à l'article 4 loi 77 - 995 du 18 - 12 - 77 réglementant de donation et aux termes des différents articles suivants. 943,931, 932, 944, 953, 960,1076du Code civil.

Ceux-ci font partie de la Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 art. 9 (parue au Journal Officiel du 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007).

A partir de ce jour lundi 28 juillet 2008 et après certification du Tribunal de Première Instance d'Abidjan, **Madame CLEMENT NATHALIE** a le plein pouvoir d'user de cet acte de donation au retrait de ces dits fonds et pourra en tout lieu et en toute circonstance présenter cet acte de donation pour le retrait de ces fonds en s'acquittant de toutes les taxes en vigueur.

Mon requérant dit qu'il s'engagera à répondre par la voix du Notaire Maître **KOFFI YAO JULES** à toutes éventualités, les questions afférentes à ces fonds dont je suis le donateur du fait de mon état de santé très dégradé.

J'atteste que les informations fournies à partir de ce dit acte sont valables et authentiques, en foi de quoi Je délivre le présent acte de Donation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le lundi 28 juillet 2008.

Le Donateur

Monsieur RAYMOND LEVANT

La Bénéficiaire

Madame CLEMENT NATHALIE

Témoin

Maître KOFFI YAO JULES

Vu et accepté par le Griffon du Tribunal
de Première d'Abidjan
(Sceau et timbre)